



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE  
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC51/RT/2  
19 février 2001

Cinquante et unième session  
Brazzaville, Congo, 27 août - 1er septembre 2001

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 9.2 de l'ordre du jour provisoire

LUTTE CONTRE LA MALADIE : LE ROLE DE LA MOBILISATION SOCIALE

Table ronde no 2

SOMMAIRE

	Paragraphes
INTRODUCTION .....	1 - 4
CONTEXTE .....	5 - 13
CADRE ET DEFIS .....	14 - 16
POINTS DE DISCUSSION .....	17
RESULTATS ATTENDUS .....	18

## INTRODUCTION

1. Même si la participation des communautés aux interventions sanitaires organisées dans la Région africaine augmente, elle est toujours bien au-dessous des niveaux optimaux. La mobilisation sociale s'est affirmée comme un puissant moyen de stimuler la participation des divers groupes intéressés à la planification et à la mise en oeuvre d'activités de développement. Cependant, le rôle potentiel que la mobilisation sociale peut jouer dans la lutte contre la maladie n'a pas été analysé ni exploité complètement. C'est pourquoi cette question a été proposée comme thème de discussion d'une table ronde des Ministres de la Santé à l'occasion de la cinquante et unième session du Comité régional de l'Afrique.

2. Les exemples récents d'une utilisation réussie de la mobilisation sociale pour appuyer des interventions sanitaires ont trait pour la plupart à l'éradication de la poliomyélite. Bien que d'autres programmes de santé aient démontré tous les avantages qu'on peut tirer de la mobilisation sociale, ces avantages n'ont pas encore été pleinement exploités. Dans la plupart des pays, la mobilisation sociale a essentiellement été mise en oeuvre dans le cadre de programmes spécifiques, mais n'est pas totalement intégrée dans des systèmes sanitaires plus vastes.

3. Bien que les avantages de la mobilisation sociale soient reconnus, il faut cependant s'attendre à un certain nombre de difficultés dans les efforts accomplis en vue de son utilisation complète et de son intégration dans le développement sanitaire. L'un des principaux défis à relever à cet égard dans le cadre de la réforme des systèmes de santé consistera à opérer un changement de mentalité chez les populations africaines, qui s'attendaient toujours à des services de santé gratuits, pour leur faire adopter une nouvelle culture basée sur la participation, la contribution et l'appropriation des programmes sanitaires. Une autre difficulté envisagée a trait au fait que, dans un certain nombre de pays, la mobilisation sociale est perçue avec une certaine suspicion parce qu'elle est davantage considérée comme un moyen d'organiser les populations pour mener campagne en faveur de leurs droits.

4. Les discussions de la table ronde mettront donc l'accent sur les moyens de promouvoir la mobilisation sociale pour la santé, les divers défis à relever, les approches à utiliser pour surmonter ces défis et les dispositions à prendre pour créer un environnement favorable à une mise en oeuvre réussie du processus de mobilisation sociale.

## CONTEXTE

5. La mobilisation sociale consiste à réunir tous les partenaires et alliés possibles de divers secteurs en vue de leur participation à des programmes de développement. Elle tire parti de la contribution d'experts techniques et met l'accent sur les capacités et les rôles des alliés et des partenaires sociaux, y compris les membres de la communauté.

6. La mobilisation sociale vise à donner aux individus et aux communautés les moyens d'identifier leurs besoins, leurs droits et leurs responsabilités, de modifier leurs idées et leurs croyances et d'organiser les ressources humaines, matérielles, financières et autres requises pour le développement socio-économique. Les acteurs clés dans la mobilisation sociale pourront comprendre les chefs d'Etat, les ministères et les organismes para-étatiques, la communauté des bailleurs de fonds, la société civile (y compris les organisations religieuses, communautaires et non gouvernementales), les dirigeants politiques et traditionnels, les familles et les individus à tous les niveaux, notamment aux niveaux mondial, national et du district.

7. Dans le contexte du développement sanitaire, la mobilisation sociale est perçue comme l'un des instruments de la promotion de la santé. C'est une approche qui permet aux individus et aux groupes d'acquérir des connaissances et des compétences et sert de trait d'union entre les différents groupes d'intérêts en vue de la création d'environnements qui appuient la santé et assurent sa promotion.

8. Dans le secteur de la santé, la mobilisation sociale est étroitement liée aux autres processus de développement sanitaire et les appuie, à savoir la prestation de services, le développement des infrastructures et des ressources humaines, les interventions préventives et le plaidoyer pour la santé. La contribution essentielle de la mobilisation sociale au développement sanitaire réside dans le renforcement de la participation des divers acteurs, renforcement qui se traduit par un accroissement de la connaissance et de la maîtrise des interventions sanitaires ainsi que par une meilleure appropriation de ces interventions.

9. Dans le cadre de la lutte contre la maladie, la mobilisation sociale aide les communautés et les autres acteurs à participer au processus décisionnel à tous les niveaux, à renforcer la sensibilisation, à adopter des pratiques positives, à mobiliser des ressources, à participer aux interventions prévues dans le programme et à attirer l'appui extérieur.

10. L'efficacité de la mobilisation sociale dans la lutte contre la maladie a été démontrée depuis 1996 dans le cadre de l'initiative pour l'éradication de la poliomyélite. En effet, le succès de la campagne "Bouter la polio hors d'Afrique" s'explique dans une large mesure par le fait que depuis 1997, on a eu recours à la mobilisation sociale pour la vaccination de millions d'enfants. C'est ainsi que plus de 100 millions d'enfants ont été vaccinés chaque année à l'occasion des Journées nationales de vaccination. Vingt pour-cent de ces enfants n'avaient jamais été vaccinés auparavant. La détermination et la participation personnelles des chefs d'Etat, la mobilisation de fonds substantiels et d'un solide appui auprès des partenaires ainsi que la volonté et le soutien manifestés au niveau local sont quelques-uns des principaux facteurs qui ont contribué aux succès obtenus jusqu'ici dans l'éradication de la poliomyélite.

11. L'efficacité de la mobilisation sociale s'est traduite par la participation des communautés, qui ont fourni des bénévoles et des moyens de transport et qui ont mobilisé les parents et les ont convaincus de faire vacciner leurs enfants, contribuant ainsi à accroître le taux de couverture vaccinale. De même, une microplanification détaillée faisant intervenir tous les intéressés, notamment les dirigeants communautaires, s'est traduite par des niveaux sans précédent d'autonomisation, de coordination, de collaboration et de mobilisation de ressources. L'expérience ainsi acquise dans le domaine de la mobilisation sociale en faveur de la prévention de la maladie constitue une occasion qu'on pourrait exploiter pour d'autres initiatives de lutte contre la maladie.

12. La mobilisation sociale est également utilisée avec plus ou moins de succès dans d'autres programmes et initiatives, tels que Faire reculer le paludisme (RBM), la lutte contre le tabagisme, la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME), Halte à la tuberculose (TB), la lutte contre le VIH/SIDA et la planification familiale.

13. La mobilisation sociale peut donc contribuer de façon significative à la santé pour tous en accroissant la participation des divers acteurs à la lutte contre la maladie.

#### **CADRE ET DEFIS**

14. A l'heure actuelle, il n'existe aucun cadre normalisé régissant la mobilisation sociale dans le secteur de la santé des pays de la Région. Cependant, l'expérience acquise par divers pays a permis d'identifier les éléments essentiels d'un cadre éventuel pour la mobilisation sociale en faveur des programmes et des activités de lutte contre la maladie. Un tel cadre aurait pour but d'assurer une plus grande participation

des divers acteurs, tels que les planificateurs, les prestataires de services, les autorités politiques, les chefs traditionnels et les bénéficiaires visés par les activités du programme. On reconnaît en effet que ce cadre doit être élaboré et adapté à la situation de chaque pays.

15. Les éléments essentiels du cadre sont l'évaluation des contextes socioculturels et politico-économiques; l'évaluation des besoins et des réactions requises de la part des acteurs par des méthodes participatives; l'identification des instituts et des personnes essentiels existant; la mise en place de partenariats et de coalitions fonctionnels; le développement des capacités techniques requises; l'intégration systématique d'une composante "mobilisation sociale" dans tous les programmes de lutte contre la maladie; l'association de la mobilisation sociale à d'autres activités de promotion de la santé apparentées; l'intégration d'initiatives de mobilisation sociale dans le système de santé général; la mise en place de services appropriés pour répondre à la demande créée; la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des activités ainsi que la documentation et la diffusion des expériences et des meilleures pratiques.

16. Les principaux défis à relever dans le domaine de la mobilisation sociale en faveur de la lutte contre la maladie consisteront à :

- a) s'assurer une participation totale des communautés à l'évaluation des besoins et à la planification, la gestion et l'évaluation des activités;
- b) garantir un niveau d'engagement élevé;
- c) identifier les personnes clés et s'assurer leur appui;
- d) établir des partenariats basés sur les rôles, les responsabilités et les procédures prescrits;
- e) faire participer activement les pauvres, les femmes et les enfants à la lutte contre la maladie;
- f) renforcer le recours à la mobilisation sociale dans la lutte contre les maladies non transmissibles, y compris le diabète, la santé mentale, l'hypertension et les cancers et dans des programmes tels que l'Initiative Se libérer du tabac;
- g) accroître le financement et les autres moyens d'appui local aux activités de mobilisation sociale;
- h) évaluer et documenter les résultats des initiatives de mobilisation sociale afin de répertorier et de partager les meilleures pratiques;
- i) associer la mobilisation sociale à des interventions de promotion de la santé apparentées et l'intégrer au système de santé en général.

## POINTS DE DISCUSSION

17. Pour relever les défis ci-dessus évoqués et garantir la mise en oeuvre du cadre envisagé pour la mobilisation sociale, il est proposé d'examiner les questions suivantes :

- a) Quelle idée se fait-on généralement, dans les pays, de la mobilisation sociale et de son rôle dans les questions de santé ? De quelle manière la mobilisation sociale peut-elle contribuer à la lutte contre la maladie ?

- b) Quels mécanismes précis les pays ont-ils mis en place pour lancer des initiatives de mobilisation sociale à l'appui de la lutte contre la maladie et, notamment, pour garantir une participation communautaire suffisante ?
- c) Quelles ont été certaines des contraintes auxquelles les pays ont été confrontés dans la mise en oeuvre des initiatives de mobilisation sociale ?
- d) Hormis la lutte contre la maladie, dans quels autres domaines de la santé a-t-on utilisé la mobilisation sociale avec succès ?
- e) Quels mécanismes devrait-on mettre en place dans les pays pour favoriser la coordination entre les gouvernements et les autres parties prenantes telles que le secteur privé, les organisations non gouvernementales et à assise communautaire lors de la mise en oeuvre de la mobilisation sociale ?
- f) Quelles sont les attentes des Etats Membres en ce qui concerne le rôle que le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique devrait jouer pour promouvoir le recours à la mobilisation sociale dans la lutte contre la maladie ?

## RESULTATS ATTENDUS

18. On escompte qu'à l'issue de la table ronde, les Ministres de la Santé et les autres délégués des pays auront :

- a) acquis une meilleure compréhension de la mobilisation sociale en tant que stratégie de lutte contre la maladie dans la Région africaine;
- b) identifié les facteurs qui favorisent ou entravent la mobilisation sociale dans le cadre de la lutte contre la maladie dans la Région africaine;
- c) fait des recommandations précises pour renforcer la mobilisation sociale en faveur de la lutte contre la maladie dans la Région;
- d) identifié les rôles et les responsabilités spécifiques des pays et du Bureau régional de l'OMS en ce qui concerne le recours à la mobilisation sociale dans le cadre de la lutte contre la maladie.